

06 sep 2021 -16:11

## Ouverture de l'École européenne provisoire de Haren

Dans l'attente de la construction d'une École européenne définitive en Région de Bruxelles-Capitale, une école provisoire d'une capacité de 1 500 élèves a été construite. Celle-ci a été réalisée en un temps record sur l'ancien site de l'OTAN à Haren. Les travaux ont débuté en mars 2021 et le complexe a été mis à disposition le 3 septembre 2021 pour la nouvelle rentrée scolaire. La construction de la 5e École européenne définitive en Région bruxelloise est également prévue sur l'ancien site du quartier général de l'OTAN à Haren, boulevard Léopold III. L'école pourra accueillir de 2 500 à 3000 élèves de maternelle, primaire et secondaire.

*« La Belgique est au cœur de l'Europe et à ce titre, la construction d'une école européenne revêt toujours un sentiment particulier. Aujourd'hui, nous mettons à disposition une nouvelle école qui pourra à terme accueillir 1.500 élèves. Ceci participe à notre volonté d'offrir le meilleur environnement éducatif possible, grâce à des infrastructures de qualité, aux élèves de l'Union européenne. »* indique Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des Bâtiments.

*« Le projet a été réalisé dans un délai incroyable. Sans une excellente collaboration et le dévouement sans limites de toutes les parties, ceci n'aurait pas été possible. Nous pouvons vraiment être fiers du résultat. J'espère que les élèves de l'École européenne vivront une année scolaire agréable et enrichissante dans cet environnement moderne et fonctionnel. »* commente Laurent Vrijdaghs, Administrateur général de la Régie des Bâtiments.

*« Le site d'Evere fait partie intégrante de l'École européenne de Bruxelles II dont le site principal se situe à Woluwé. Géré par la direction de l'EEB2, il peut tirer profit de l'expérience de son "école-mère" en matière d'organisation et de pratiques et ainsi garantir à ses élèves et leurs parents un niveau éducatif de grande qualité dès son ouverture. Le site d'Evere accueille les élèves de maternelle et de primaire (enfants de 4 à 11 ans) dans les sections francophone, anglophone, germanophone et italophone. Le Secrétaire Général des Écoles européennes ainsi que La Direction de l'EEB2 remercie vivement les nombreuses parties et intervenants qui se sont investis pour contribuer à l'ouverture de ce site dans un contexte de pandémie et dans des délais extrêmement serrés. »* ajoute Kamila Malik la Directrice de l'École européenne de Bruxelles II.

### Construction via un marché DBM

L'école provisoire a été construite via un « marché DBM » - DBM signifiant Design, Build & Maintain. Il s'agit d'un partenariat public-privé, par lequel un ou plusieurs partenaires privés prennent en charge la conception, la construction, et l'entretien du bien immobilier.

La réalisation de ce projet a été possible grâce à l'excellente collaboration entre toutes les parties intéressées, à savoir les Écoles européennes, les entrepreneurs Denys et Jan Snel, Abscis Architecten et le service de permis d'urbanisme d'Urban.Brussels.

Grâce dévouement et à l'implication de tous les acteurs, d'une parfaite coordination de ces équipes comme d'une gestion efficace du projet par la Régie des Bâtiments, l'ouverture de cette école provisoire a pu être effective dès ce 6 septembre 2021.

## Composition de l'École européenne provisoire

L'École européenne provisoire se compose de 521 préfabriqués (salles de classe) qui répondent aux exigences d'une École européenne.

Les premiers préfabriqués ont été livrés début avril 2021 et la réception de l'école a été et sera réalisée en deux étapes :

- Le 3 septembre 2021, le rez-de-chaussée, le premier étage et la cuisine ont été réceptionnés, afin de permettre aux Écoles européennes de commencer à aménager ces espaces offrant une capacité de 600 élèves.
- Mi-novembre 2021, le deuxième étage, la salle de sport, ainsi que les panneaux solaires en toitures seront réceptionnés, permettant à l'école d'atteindre sa pleine capacité pour 1 500 élèves.

L'École européenne provisoire comprend :

- une école maternelle pour 300 élèves (2 niveaux) ;
- une école primaire pour 1 200 élèves (5 niveaux de 240 élèves chacun), en ce compris une bibliothèque, des locaux pour le personnel enseignant, etc. ;
- une salle de psychomotricité pour les élèves de maternelle et du premier degré de l'école primaire ;
- des cours de récréation séparées pour l'école maternelle et l'école primaire ;
- une partie administrative ;
- une infirmerie ;
- des services techniques ;
- une cuisine pour la préparation de 1 500 repas chauds et plusieurs cantines ;
- 30 places de stationnement pour les bus scolaires ;
- 150 places de stationnement pour le personnel ;
- 150 places de stationnement pour les vélos ;
- une zone « kiss-and-ride ».

## Construction durable

Des installations durables et une consommation d'énergie durable constituaient un critère de premier plan lors de la réalisation de ce projet.

En septembre 2021, les toits seront encore équipés de 833 panneaux solaires, répartis sur une surface de 1 560 m<sup>2</sup>. Ces panneaux produiront quelque 260 000 kWh et réduiront les émissions de CO<sub>2</sub> de 11 tonnes par an.

Les eaux pluviales seront récupérées dans 9 citernes d'eau, représentant 180 000 litres.

École européenne définitive

Le dossier administratif pour la construction de la 5e École européenne définitive en Région de Bruxelles-Capitale est en cours d'élaboration avant d'être soumis à l'approbation du Conseil fédéral des ministres.

L'objectif est de mettre à disposition cette École européenne définitive pour 2027. Le lancement de la construction dépendra de l'obtention des autorisations et permis nécessaires. Les travaux dureront environ trois ans.

### Historique des Écoles européennes

La première École européenne a vu le jour à Luxembourg en octobre 1953 à l'initiative d'un groupe de fonctionnaires de la Haute autorité de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier avec l'appui des institutions de la Communauté et du gouvernement luxembourgeois.

Cette expérience éducative, rassemblant des enfants de nationalité et de langue maternelle différentes, a rapidement été jugée positive au sein des six gouvernements concernés et a conduit les ministères de l'éducation à coopérer étroitement en matière de programmes, de choix des enseignants, de système d'inspection ainsi que de la reconnaissance du niveau atteint.

En avril 1957, la signature du Protocole fit de l'école de Luxembourg la première École européenne officielle. La première session du Baccalauréat européen qui s'y déroula en juillet 1959 ouvrait les portes des universités des six pays aux titulaires du diplôme. La deuxième École européenne fut construite à Bruxelles.

Le succès de cette expérience pédagogique incita la Communauté économique européenne et l'Euratom à ouvrir d'autres Écoles européennes dans différentes villes.

De nos jours, il existe 13 Écoles européennes dans 6 pays (Belgique, Italie, Allemagne, Luxembourg, Espagne, Pays-Bas) pour un total de quelque 27 000 élèves.

En Belgique, la Régie des Bâtiments est chargée de la construction des Écoles européennes et de l'exécution de la maintenance dans ces écoles. Il y a déjà 5 Écoles européennes en Belgique, dont 4 à Bruxelles et 1 à Mol.

L'École européenne la plus récente en Belgique, celle à Laeken (Bruxelles), date de 2012 et peut accueillir 2 500 élèves.

La nécessité d'une cinquième École européenne à Bruxelles résulte du manque de place dans les 4 autres Écoles européennes de la région. Celles-ci sont quasiment toutes saturées.

### Fiche technique - École européenne provisoire

Propriétaire : État belge

Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments

Occupant : Écoles européennes

Consortium DBM

Design : Abscis Architecte

Build : Denys sa - Jan Snel sa

Maintain : Denys Support sa

Surface bâtie pour l'école provisoire : +/- 12 000 m<sup>2</sup>

Durée des travaux : mars 2021 - septembre 2021

Coût des travaux : environ 25,5 millions € TVAC

Régie des Bâtiments  
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 65 11  
<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght  
Porte-parole  
+32 (0)479 31 26 91  
[johan.vanderborght@buildingsagency.be](mailto:johan.vanderborght@buildingsagency.be)